

Communiqué de presse

Nyon, le 7 juin 2017

Des eaux de très bonne qualité pour la baignade dans le Léman

La baignade et la pratique de toute autre activité nautique dans le Léman pourront se faire dans des eaux propres durant l'été à venir. En effet, la quasi-totalité des plages régulièrement suivies par les autorités présentent pour cette année encore des eaux de très bonne qualité sanitaire. L'édition 2017 de la Carte des plages du Léman, élaborée par la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (CIPEL), est maintenant disponible.

Des plages propices à la baignade sur l'ensemble du Léman

Pour assurer la baignade dans de bonnes conditions, la qualité sanitaire des eaux de 113 plages autour du lac est régulièrement analysée par les autorités. À l'approche de la saison estivale, 112 de ces plages sont tout à fait propices à la baignade ; 86 % d'entre elles présentent en effet des eaux d'excellente à très bonne qualité et 13 % des eaux de qualité bonne à moyenne. Les critères définissant des eaux de bonne et moyenne qualité étant très proches, la baignade dans les eaux de « qualité moyenne » ne comporte aucun risque sanitaire.

Cette année, seule la plage de la Pointe à la Bise (Genève) peut présenter des risques de pollution momentanée. En effet, la proximité de la réserve naturelle du même nom, avec sa forte concentration d'oiseaux d'eau, entraîne un apport souvent élevé de bactéries fécales (*Escherichia coli*) d'origine aviaire.

Des analyses régulières par les autorités

Les services compétents des cantons de Genève, de Vaud et du Valais, ainsi que celui du département de la Haute-Savoie sont en charge de la surveillance de la qualité sanitaire des eaux de baignade du lac. Des analyses sont réalisées tout au long de la saison pour détecter d'éventuelles pollutions en cours d'été. Lorsqu'une plage est momentanément polluée pour des raisons particulières, les autorités en informent la population.

Comment se procurer la carte des plages ?

La carte des plages 2017 de la CIPEL, présentant la qualité des eaux de baignade, est disponible en version électronique et en PDF sur le site www.cipel.org/plages-du-leman. Elle sera également distribuée dans les offices du tourisme ou autres centres d'accueil du public et peut être demandée au secrétariat de la CIPEL (cipel@cipel.org).

Contact :

Audrey Klein, Secrétaire générale de la CIPEL

Courriel : cipel@cipel.org - Tél. : 058 460 46 69 (de la France : +41 58 460 46 69)